

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4386)

## AMENDEMENT

N ° CL408

présenté par

Mme Rilhac, Mme Melchior, Mme Provendier, Mme Mirallès, M. Le Bohec, M. Trompille,  
Mme Toutut-Picard, Mme Dupont, Mme Gomez-Bassac et Mme Amadou

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.